

ENTREPRISES | Le crowdfunding séduit aussi dans l'agglomération. Les enjeux ont été présentés, mardi, par la CCI

Ces Annéciens qui sollicitent le financement participatif

Les start-up annéciennes sont de plus en plus séduites par le crowdfunding, méthode de financement participatif lancée des USA au début des années 2000. Explications et témoignages.

Voici en quatre questions tout ce que vous devez savoir sur le crowdfunding.

1 Le crowdfunding c'est quoi ?

Comme on l'entend, le mot vient des pays anglo-saxons, des États-Unis plus précisément. Traduction littérale : "financement par la foule". En français, on parle de financement participatif. De quoi s'agit-il ?

D'une technique de financement via internet, qui permet à une entreprise de se constituer des capitaux propres nécessaires à son démarrage. Les fonds versés sont faibles mais multipliés par des milliers ou des dizaines de milliers de personnes, une entreprise peut récupérer une belle somme, qui lui permet de tester son concept ou le marché et aussi d'attirer par la suite des fonds capital-risque.

Ce sont la plupart du temps des start-up ou même des associations qui n'ont pas pu obtenir de prêts de la part des banques. Tous les sec-



Richard Piras et Nicolas Bouterin de chez Klokera, basé aux Glaisins. La société est un ovni dans le monde du crowdfunding. Elle a récolté 600 000 euros lors de sa dernière opération. Archives photo Le DL/Greg YETCHMENIZA.

teurs de l'économie sont concernés.

2 Comment ça marche ?

C'est un outil financier qui prend différentes formes : dons, investissements ou encore prêts avec ou sans intérêts. Ce sont des schémas finalement classiques mais qui ont comme point commun de passer par une plate-forme web.

Ce qui peut diviser le coût de la transaction par 100, voire plus. Ce sont des plate-

formes (elles se rémunèrent sur la contribution) qui accueillent ces entreprises et associations désireuses de se lancer dans l'aventure. Les plus connues se nomment : Kickstarter, Kisskiss-bankbank, Raizers, Wised, Bulbintown ou encore Kocorico.

3 Quelles sont les contreparties pour les donateurs ou investisseurs ?

Cela dépend des modèles de financement participatif.

Pour les dons ou le financement sans retour financier (le plus gros secteur en volume), les contreparties en échange des sommes reçues sont symboliques.

Ce n'est pas le cas pour le financement avec prise de participation. L'internaute entre alors directement dans le capital de l'entreprise.

Enfin, en ce qui concerne le prêt participatif, avec intérêts ou non, l'entreprise s'engage bien sûr à le rembourser.

L'INFO EN +

REZOGO, PLATEFORME ANNÉCIENNE SPÉCIALISÉE DANS LE PRÉ ACHAT

Il existe à Annecy une plateforme de financement participatif créée par Arnaud Lesny. « La raison principale de l'utilisation de Rezogo réside dans le fait qu'une opération commerciale ludique et originale se passe dans un autre cadre et contexte que les sites des marques ou annonceurs. Cela permet d'attirer l'attention des internautes et de la presse afin de pouvoir bénéficier à terme d'une publicité gratuite via les réseaux sociaux. » L'objectif est de financer un projet en rendant service à une communauté ou à un réseau qui valide par son soutien financier l'idée du créateur sur internet.

4 Est-sérieux et contrôlé ?

Avant 2014, c'était un peu la jungle. Mais, depuis, le financement participatif est réglementé par un cadre juridique sécurisé à l'initiative de l'État. Deux statuts juridiques ont été créés : un pour les plateformes d'investissement et un autre pour les plateformes de prêt. Pour découvrir celles qui sont agréées, il suffit de se rendre sur le site du "Financement participatif France".

Dominique CHEUL

Klokera, un cas unique

L'expérience de crowdfunding de Klokera est unique en France. L'entreprise, basée aux Glaisins, a lancé un concept original de montres. La société s'est adressée à la plateforme américaine Kickstarter pour une opération de pré-vente. Résultat : les Annéciens vont se placer au 8^e rang mondial, avec une somme totale récoltée de 600 000 euros ! 50 000 euros sont tombés en huit minutes et 200 000 euros en deux heures... Nicolas Bouterin, dirigeant, précise : « Il a fallu anticiper cette campagne avec un plan marketing avec, par exemple, six personnes pour répondre aux mails. 60 000 euros ont été investis dans l'opération. » On est loin de la configuration moyenne des entreprises qui font appel au crowdfunding !

D.C

« Le financement participatif m'a fait gagner des années »



Karine Picchedda, gérante de Just Prev. Photo Le DL/D.C

Karine Picchedda, gérante de Just Prev et créatrice de la marque Just'Dose est docteur en psychologie, spécialiste en alcoologie. Just'Dose est un gobelet gradué qu'elle a créé et qui permet de savoir à quoi correspond une consommation d'alcool. « Il fallait faire connaître mon invention et trouver un moyen pour distribuer les gobelets. L'objectif étant de réaliser une campagne de prévention qui ne coûte rien

au grand public. » Karine Picchedda contacte la plateforme Ulule en sachant que, salariée par ailleurs, elle n'avait pas le temps de s'occuper de cette campagne de crowdfunding.

« J'ai diffusé le gobelet grâce à des dons et j'ai récolté 7776 euros. Mon objectif était largement rempli avec des gobelets payés et une diffusion assurée. Tout cela m'a fait gagner des années. »

D.C

Récréaire a emprunté 120 000 euros sans passer par une banque

Julien Bressieux, directeur des éditions Récréaire à Saint-Jorioz, dirige une entreprise qui n'est plus à proprement dit une start up. Son succès repose sur l'édition d'un ouvrage qui propose une nouvelle méthode de lecture. « La trésorerie, c'est le nerf de la guerre. Nous avons besoin d'un financement. »

Récréaire s'est alors tournée vers la plateforme participative de financement nommée Unilend. L'entreprise cherchait à emprunter 120 000 euros. Mise en li-

gne, la somme est mise en concurrence aux plus offrants des prêteurs. « On m'a finalement proposé un taux d'intérêt de 6,5 %. Unilend nous a alors demandé de valider ou non cette offre. »

Pourquoi un taux aussi élevé ? « D'une manière générale, les banques accordent très peu de prêts concernant les dépenses récurrentes ou les besoins en fonds de roulement » réplique Benoît Granger, administrateur de Financement participatif France.



Julien Bressieux, directeur de Récréaire. Archives photo Le DL/M.R.

D.C

« Communiquer sur les réseaux sociaux, c'est un vrai métier »

David Malinge, gérant de One6Two. Cette société a mis au point Yakolo, une veilleuse pour faciliter le cycle du sommeil de l'enfant. David Malinge s'est adressé à la plateforme Kisskissbankbank pour aller chercher des fonds sous forme de dons. Objectif : le développement de produits. « Communiquer sur les réseaux sociaux, c'est un vrai métier » précise David Malinge.

« J'avais besoin de vérifier si cela correspondait à des besoins, même si j'étais conscient que cela n'allait pas remplacer une vraie étude de marché. Ça a été pour moi une sorte de répétition



David Malinge, gérant de One6Two. Photo Le DL/D.C

générale pour lancer ces produits et cela m'a beaucoup aidé pour la suite. »

D.C